

# Remarques sur l'usage futur du passé composé

**Louis DE SAUSSURE**

Université de Neuchâtel, Espace Louis-Agassiz 1, CH-2000 Neuchâtel  
Louis.desaussure@unine.ch

This paper attempts to identify the pragmatic constraints that license the use of the present perfect with a future time adverb in French, such as *J'ai bientôt fini* (lit. 'I have soon finished') or *Dans une heure, le président est sorti de sa réunion* (lit. 'In an hour, the president has exited from his meeting'). Previous studies have argued that only aspectual verbs are available in such constructions, and that a pragmatic notion of planification must be accessible to the interlocutors, hence utterances like *Demain il a plu* ('Tomorrow it has rained') or *Demain Pierre a été heureux* ('Tomorrow Pierre has been happy') are odd. The paper suggests that some of the concerned utterances are fine, despite their lack of agentivity, so long as that doesn't merely presuppose planification but rather serves to communicate that a particular attitude, or course of actions has to be adopted in the present from the perspective of the/a future state of affairs.

## 1. Introduction

On considère souvent, dans la lignée des travaux de Benveniste, que le passé composé connaît deux grands types d'emplois, généralement identifiés sous les termes de *passé composé de l'antériorité*, dont la fonction est essentiellement narrative et correspond largement à la place occupée par le passé simple dans l'écrit, et *passé composé de l'accompli*, dont la fonction est de manifester qu'un état impliqué par le procès est vrai au moment de l'énonciation (c'est la *fonction d'acquêt* de Damourette & Pichon, 1911-1936). (1) ci-dessous s'interprète plutôt comme passé composé (plus loin PC) de l'antériorité et (2) comme passé composé de l'accompli:

- (1) Le concierge est sorti, il a fermé la porte et a quitté les lieux (d'après Sthioul, 1998).
- (2) Le président est sorti.

Du fait que le PC de l'accompli se laisse compléter par un déictique du présent, et plus largement simplement parce qu'il permet d'évoquer une situation pertinente au présent (en 2: le président est dehors), on le considère parfois comme un présent d'un genre particulier:

- (3) En ce moment, le président est sorti.

Cette complémentation n'est pas toujours possible avec autant de facilité qu'en (3). Ainsi, l'exemple suivant, de Sthioul (1998), prête-t-il parfois à la controverse:

- (4) (?) En ce moment, il a plu, mais dans une heure vous pourrez jouer au tennis (Sthioul, 1998).

Si (4) n'est effectivement pas très normé, il semble tout de même qu'il soit audible et je ne le rejeterai pas ici. En revanche – la comparaison est d'ailleurs éclairante –, comme le relèvent Luscher & Sthioul (1996), (5) est franchement étrange:

- (5) ? En ce moment / Maintenant, Victor Hugo a écrit *Les Misérables* (Luscher & Sthioul, 1998).

Cette étrangeté a conduit des auteurs comme Luscher & Sthioul (1996) à postuler un troisième type d'usage du PC, qui ne s'accorde ni d'un déictique présent ni d'une interprétation narrative, car il figure typiquement en isolation. Ils considèrent ainsi que (5') est un PC autonome qui ne déclenche pas d'état résultant:

- (5') Victor Hugo a écrit *Les Misérables*.

Il convient d'ajouter à cette liste l'usage du PC en "parfait existentiel" (McCawley, 1971; Apothéloz, 2009), qui énonce un fait d'expérience. Nous en donnons ici deux variantes, l'une qui signale l'expérience d'un fait unique, et l'autre qui signale l'expérience d'un fait répété mais révolu (comparable au passé surcomposé, notamment régional<sup>1</sup>).

- (6) J'ai mangé de la girafe.  
(7) J'ai aimé aller au cinéma.

Dans Saussure (2003), je suggérais de rapprocher le PC autonome du PC de l'accompli, en relevant que l'état résultant du PC autonome est non borné et que, dès lors, un test qui passe par le déictique n'est pas entièrement efficace. En effet, de (5'), on tire naturellement (8), qui ne peut s'accommoder d'un déictique présent (8') (sauf à considérer une lecture métalinguistique, du type "on considère en ce moment que P"):

- (8) Victor Hugo est l'auteur des *Misérables*.  
(8') \* En ce moment, Victor Hugo est l'auteur des *Misérables*.

Néanmoins, il reste que des énoncés au PC comme (5) restent susceptibles de ne pas activer du tout d'état résultant au présent, par exemple si l'on évoque la rédaction des *Misérables* par Victor Hugo comme exemple de la vivacité littéraire de l'époque ou comme justification pour un autre propos dans une argumentation. Les questions sont plus complexes évidemment puisque dans ce cas, la pertinence au présent des faits rapportés existe

---

<sup>1</sup> Le rapprochement entre le surcomposé, notamment régional, est soutenu par Apothéloz (2009). Dans Saussure & Sthioul (2006, sous presse), nous discutons plus précisément le caractère révolu ou non du fait concerné.

toujours bien dans leur valeur argumentative. Quant à savoir si c'est là le fait d'une forme particulière d' "acquêt", la question est ouverte, mais on remarque au moins qu'une commutation au passé simple est alors impossible. On peut bien sûr l'expliquer par la typologie du discours qui interdirait le passé simple à l'oral (une hypothèse à prendre avec des pincettes, le passé simple restant occasionnellement attesté), mais l'hypothèse que le passé simple est déconnecté du présent – les faits sont décrits comme n'ayant pas de pertinence pour le présent – est au moins aussi convaincante. Il pourrait donc y avoir, aussi pour le PC autonome, une forme de valeur présente qui subsiste.

L'usage "d'expérience", de manière similaire, ne permet pas l'adjonction d'un marqueur déictique présent:

- (6') \*Aujourd'hui j'ai mangé de la girafe (en usage d'expérience, pour dire "aujourd'hui j'ai l'expérience d'avoir mangé de la girafe une fois dans ma vie").
- (7') \*Aujourd'hui j'ai aimé aller au cinéma (idem).

L'ajout d'un déictique force une autre lecture: le déictique ne peut porter sur l'état résultant. Mais pour autant, le fait même de mentionner un fait d'expérience passé a précisément toute sa pertinence au présent; et ici également le passé simple ne peut avoir cette valeur d'expérience. Des considérations similaires ont été évoquées dans Saussure & Sthioul (2006) à propos du surcomposé en isolation (régional), du type de "J'ai eu été dépressive", qui suscite l'évocation d'une potentialité dans le présent comme "il faut faire attention avec moi, l'état de dépression est susceptible de revenir"<sup>2</sup>.

Le type de l'exemple (7) est comparé par Wilson & Sperber (1993) au PC de l'accompli précisément en ces termes: que le PC de l'accompli signale une conséquence dans le présent par un état impliqué ne le distingue que relativement superficiellement du PC de "parfait d'expérience" qui signale précisément la permanence des effets de l'expérience en question dans le présent. Ainsi, il y aurait bien une sorte d'état résultant en (6) ou (7). Il est relativement plus difficile de le décrire en (7), mais dans les deux cas, il s'agit d'une conséquence présente du procès décrit: (7), suivant le contexte, amène quelque chose comme "connaître le goût de la girafe" ou "avoir l'expérience de la venaison exotique sous les palmiers", alors que (6) donnerait plutôt quelque chose qui ressemble à "je suis capable d'aimer le cinéma".

---

<sup>2</sup> Dans Saussure & Sthioul (à paraître), nous développons considérablement ce point en traitant également les apparents contre-exemples comme *Il a eu coupé, ce couteau*.

A en suivre cette ligne d'analyse, le seul usage du PC qui resterait rétif à une pertinence dans le présent serait le PC de l'antériorité<sup>3</sup>. Le seul? On pourrait en suspecter un autre, auquel la suite de cet article est consacré: l'usage futur du passé composé, que nous rencontrons en (9) ou (10) par exemple:

- (9) J'ai bientôt terminé.
- (10) Le président est bientôt sorti de sa réunion.
- (11) Dans un an, j'ai fini ma thèse (Sthioul, 1998).

Sthioul (1998) propose de les voir comme faisant intervenir une projection du point de la parole, S (chez Reichenbach, 1947) dans le futur, d'où le procès peut alors être considéré comme accompli dans le passé. Ainsi, en lieu et place de la forme classique

E – R,S  
(où E désigne le moment du procès, R le moment d'où il est observé, et S le moment de la parole)

donnée pour le PC par Reichenbach, nous obtenons

E – R,S' & S' > S  
(où S' désigne une projection de S postérieure à S).

S'il y a une projection de S dans le futur, alors il nous faut ajouter qu'il y a une représentation allocentrique du procès dans le passé, puisqu'il y a évocation d'une autre deixis que celle du locuteur au moi-ici-maintenant. Nous dirons donc que les usages futurs du PC ne représentent pas un procès directement mais représentent une autre représentation (allocentrique) d'un procès. En ce sens ils sont "métareprésentationnels" et assimilables à des usages *interprétatifs* du langage (pour un développement, cf. Saussure, sous presse).

Cet article a pour objectif de montrer que l'hypothèse de Sthioul est bonne mais qu'elle est incomplète: il y a en effet un ensemble de conditions d'apparition de ces usages que nous nous proposons d'investiguer. Notre angle d'analyse sera pragmatique.

## 2. L'usage interprétatif du PC

Les exemples de procès au PC avec interprétation future sont très courants avec des verbes aspectuels comme *finir* ou *terminer*, comme (9) ou (11), et

---

<sup>3</sup> Pour être à peu près complet, il faut aussi rappeler les usages du PC de l'accompli en présent historique, pour lesquels Gosselin (1996) voit une focalisation, du type de "Ce jour-là, Luc arrive chez Paul. Comme il *a fini* de manger, il lui demande s'il veut bien l'accompagner" (Gosselin, 1996).

la littérature sur la question les ressasse jusqu'à la monotonie, comme le relève Vuillaume (2000), dans le seul article consacré spécifiquement à cet usage à notre connaissance, et d'ailleurs centré sur certaines formes spécifiques<sup>4</sup>.

Les questions qu'ils soulèvent concernent i) leur interprétation référentielle (est-ce le procès, l'état résultant ou les deux qui sont compris comme futurs?), ii) leurs restrictions d'emploi, et iii) leur interprétation au sens pragmatique, c'est-à-dire leur motivation de sens face à des formes attendues comme le futur. Je suggérerai ici qu'ils font intervenir une représentation allocentrique, et qu'il s'agit donc d'usages interprétatifs.

Desclés & Guentchéva (2003), qui n'élaborent guère ce point, considèrent que le procès est conçu comme étant en cours de réalisation à S mais comme terminé ultérieurement, d'où un état résultant déclenché par une borne postérieure à S. Il ne susciterait pas, ainsi, de projection de S dans une autre temporalité, contrairement au PC historique. Toutefois, si (9) présuppose bien qu'un procès est en cours à S, il est difficile de soutenir, autrement que par pure spéculation, que ce procès est celui de *terminer* et non celui de l'action en cours et qui sera terminée sous peu: "j'ai bientôt terminé" ne suppose pas que la "terminaison" est en cours à S mais plutôt que le procès éliidé, que qualifie aspectuellement *terminer*, est en cours à S. Pragmatiquement, "j'ai bientôt terminé" ne peut guère se comprendre que comme élidant un procès: on ne voit guère comment se représenter, dans le cas de la communication ordinaire, une "terminaison" *absolue* et non la terminaison *d'une action donnée*. L'énoncé peut par exemple servir à communiquer "j'ai bientôt terminé de corriger mon article", *corriger l'article* étant suffisamment saillant dans le contexte pour ne pas nécessiter de verbalisation. Ainsi, en (9), ce n'est pas le procès de *terminer* qui peut éventuellement être compris comme se déroulant à S mais bien *un autre procès*.

Quant au procès véritablement dénoté au PC, à savoir cette fois-ci bel et bien *terminer*, il ne s'annonce que comme ayant lieu dans le futur indiqué par *bientôt*. De plus, leur position impliquerait que, en (10), la sortie du président est en train de se réaliser à S, ce qui ne tient simplement pas: le procès de *sortir* devrait s'accommoder contextuellement dans une forme de progression (du type *être en train de sortir*). En (11), enfin, ce ne sont

---

<sup>4</sup> Vuillaume (2000) traite essentiellement de PC avec adverbe futur sous la dépendance d'une structure adverbiale à portée extra-propositionnelle comme *heureusement que P*, où P est au PC avec adverbe futur, et plus particulièrement leur combinaison avec la négation *heureusement que non-PC [futur]*. Il les explique d'ailleurs de manière très convaincante en montrant l'existence d'une règle pragmatique primant sur une contrainte sémantique et déterminant le choix du PC.

que des facteurs pragmatiques qui permettent de considérer que la thèse est en cours, mais l'énoncé pourrait très bien être lancé comme un défi par une personne présomptueuse qui ne s'est pas encore engagée dans ses recherches, et être compris, alors, comme impliquant *et* un état résultant futur *et* un procès futur. Il reste qu'en tous les cas, l'état résultant est bien saisi depuis un moment futur.

Or, si la sémantique du PC est bien de la forme E-R,S avec état résultant vrai à S pour les "usages de l'accompli", il faut expliquer quelle modification il subit pour conserver quelque chose de cette organisation temporelle tout en représentant un futur. Il semble raisonnable de postuler à la suite de Sthioul (1998) une projection du point S dans le futur, puisqu'on ne peut omettre une saisie interne de l'état résultant, qui doit être considéré vrai en un certain point. Ce point est normalement S, ici ce sera une projection imaginaire de S dans le futur, S', avec – de ce fait – un usage interprétatif.

Il faut remarquer que le cas théorique d'un événement passé déjà terminé mais dont l'état résultant est déclaré pertinent dans le futur ne peut aucunement s'exclure. Ainsi, (12) peut être interprété en ce sens si l'on se demande s'il sera possible d'aller le lendemain dans la maison concernée:

- (12) Demain, le couvreur a fini ses réparations, et nous pouvons aller sur place comme prévu.

L'interprétation la plus évidente de (12) est que si les travaux sont finis demain, alors leur terminaison effective n'est pas encore vraie à S. Cependant, cela tient uniquement à des considérations de pertinence dans le contexte: s'il est mutuellement manifeste que le couvreur a déjà fini ses réparations, l'état résultant est communiqué comme pertinent à un point pseudo-déictique envisagé dans le futur alors même qu'il est déjà connu comme vrai à S, et seul le résultat (les travaux sont achevés) est considéré comme vrai à S, indépendamment du moment de leur achèvement. Si l'actualité égocentrique du locuteur suffit donc encore au repérage E-R,S, c'est une actualité allocentrique future qu'il devient nécessaire d'instancier pour obtenir l'inclusion d'un S' futur dans l'état résultant. Ainsi, il ne me semble pas que (12) s'interprète, en un tel cas, exactement comme *Nous pourrions aller demain sur place comme prévu puisque au moment où je parle, le couvreur a déjà fini ses réparations*, mais d'une manière allocentrique qui ne permet pas de paraphrase complètement satisfaisante: quelque chose comme *imaginons-nous demain: nous pouvons y aller puisque le toit est réparé*. Il est notable, par ailleurs, que (12) présente l'adverbe *avoir* et non *être*, contredisant l'idée, imaginable, que seul *être*, induisant pour le participe une fonction d'attribut, serait seul apte à donner des PC futurs, qui, en fait, ne seraient rien d'autre que des présents.

L'explication la plus simple pour les cas de PC futur consiste à dire que l'adverbe, qui par son caractère explicite et spécifique l'emporte sur le temps verbal, force à l'accommodation pragmatique du PC vers le futur. L'effet obtenu est d'ailleurs plus riche qu'avec un temps futur: le locuteur projette un point pseudo-déictique S' à partir de S, situé dans le futur spécifié par l'adverbe, auquel l'état résultant est réalisé (avec un futur antérieur, le repérage déictique n'est d'ailleurs pas modifié).

Se pose ici la question de la justification de cette analyse; elle réside d'abord dans l'impression métalinguistique suscitée par ces usages, qui n'a pas été relevée jusqu'ici à notre connaissance. On a en effet le sentiment, dans de tels énoncés, que le locuteur communique quelque chose comme *bientôt je pourrai dire "j'ai terminé"* ou *dans un an, je pourrai dire "j'ai fini ma thèse"*; si cette intuition est correcte, alors le PC "futural" est autre chose qu'un simple substitut du futur antérieur (ce qui rendrait d'ailleurs son usage difficile à expliquer sinon stylistiquement). Toujours si cette intuition est juste, et donc partagée par le lecteur de ces lignes, ce sera là un argument significatif pour l'analyse en termes d'usage allocentrique, ou *interprétatif*, puisqu'il suppose la représentation *d'une autre représentation*, à savoir une métareprésentation allocentrique: l'énoncé représente la représentation (verbale) d'un sujet de conscience, lui-même, à S' dans le futur déterminé par l'adverbe.

Une légère hésitation pourrait surgir au sujet de (9) et (10) qui semblent si naturels qu'un enrichissement de sens en termes métareprésentationnels pourrait sembler une hypothèse trop complexe ou inutile. Pourtant, quelque habituels que soient ces exemples, ils restent fort proches de présents futurs comme *Le président sort bientôt de sa réunion* ou *Demain je pars*, comme le signale également Vet (1992). Dans les emplois les plus typiques, des énoncés comme (9) ou (10) servent à faire patienter, ou à rassurer l'interlocuteur à propos le futur immédiat; c'est l'un des rôles de l'adverbe *bientôt* où il s'agit d'évoquer des faits imminents. Mais oublions *bientôt* et regardons les variantes ci-dessous: on observe sans peine que le sentiment métalinguistique devient plus net (l'antéposition semble meilleure avec (10) sauf intonation particulière):

(9') J'ai terminé dans une heure.

(10') Dans une heure, le président est sorti de sa réunion.

*Bientôt*, en réalité, ajoute simplement l'information d'une proximité avec la fin du procès qui parasite l'observation car elle peut être également non temporelle (cf. Vuillaume, 2000: 108, qui suggère que *bientôt* peut parfois se lire plutôt comme *presque* que comme *dans peu de temps*); toutefois, même en (9) et (10), tout se passe comme si le locuteur souhaitait communiquer qu'il pourra sous peu faire état d'une nouvelle situation résultant de l'événement de *terminer x* ou de *sortir*. D'où l'intuition que la

communication porte sur des conditions résultant du procès *dont l'évocation est pertinente dans les circonstances de l'interaction*: en (9), si c'est le garagiste qui parle, l'interlocuteur pourra par exemple disposer de sa voiture bientôt, et il peut donc présentement calmer son impatience; et en (10) les conditions seront telles que l'entrevue souhaitée avec le président pourra avoir lieu (nous en dirons davantage à ce sujet plus bas).

Ainsi, nous obtenons une observation importante: l'adverbe ne porte pas sur le *procès* E lui-même: puisque (12) (*Demain, le couvreur a fini ses réparations, et nous pouvons aller sur place comme prévu*) suppose uniquement l'accompli dans le futur, E *pouvant très bien être déjà le cas à S*.

Par ailleurs, l'adverbe *ne porte pas sur l'état résultant* non plus, puisqu'il ne s'agit pas un adverbe de durée, et que de plus l'état résultant peut, selon les cas, être déjà vrai à S. Ceci exclut également que l'adverbe doive porter sur une borne de l'état résultant.

Il ne reste qu'une possibilité: l'adverbe porte sur un moment futur où l'état résultant est représenté comme vrai. Il est donc nécessaire de passer par un nouveau point. S'il y a métareprésentation, alors il y a un transfert de la deixis vers une référence allocentrique, un S'. Techniquement, c'est d'ailleurs la solution la plus logique.

Un tel transfert peut soit être directement commandé par le temps verbal, comme l'imparfait qui détermine ses usages interprétatifs par l'échange du point de référence R avec un point d'appréhension allocentrique (cf. Saussure & Sthioul, 1999 et 2005), soit par l'adverbe, auquel cas c'est S qui est échangé contre un S' allocentrique par transposition déictique.

Une telle transposition, d'ailleurs, convertit les cas de PC de l'antériorité en PC de l'accompli. Les PC de l'antériorité entrent dans une narration sans produire d'état résultant identifiable. Pourtant, dès qu'ils sont transposés dans le futur, ils conduisent à tirer un état résultant global identifiable vrai à S' (dans le futur) à partir de la narration. Il suffit pour cela de se représenter la pertinence des faits décrits pour le futur des interlocuteurs, et rétrospectivement pour leur présent. Ainsi, de (13), peu naturel, nous tirons (14), naturel, avec une conclusion donnée au présent futur qui explicite l'état résultant global, quelque chose comme un repos bien mérité:

- (13) ? Dans une heure, l'avion a atterri, les passagers sont descendus, ils se sont dirigés vers la sortie de l'aéroport et sont montés dans l'autocar.
- (14) (Prends patience:) Dans une heure, l'avion a atterri, les passagers sont descendus et sont montés dans l'autocar, et nous pouvons nous reposer avec les autres collègues de l'agence de voyage.

Il reste que la projection de S vers un S' futur au PC présente une incompatibilité avec le pur récit au passé. Si (13) peut se réinterpréter en



(14), c'est au prix de l'effacement de détails comme *se sont dirigés vers la sortie*, qui ne contribuent pas significativement à l'inférence d'un état résultant synthétique, car ils ne sont pas pertinents pour anticiper la situation attendue, contrairement à l'arrivée de l'avion et des passagers et leur transfert dans l'autocar. Il faut d'ailleurs noter que *se diriger vers* est plus agentif que les autres verbes de cette petite narration, ce qui pourrait rendre (14) plus difficile. Mais il faut bien considérer aussi que si l'agentivité de tels procès contribue dans les circonstances de (14) à faire perdre de la pertinence à ces énoncés, c'est justement à cause du peu de capacité qu'ils présentent à faire inférer un état résultant global pour une narration au PC. On voit ici que l'explication est plus pragmatique que grammaticale.

### 3. Restrictions d'emploi: la pertinence au présent

Le PC interprétatif futur présente des restrictions d'emploi. Un cas typique est formé par, justement, les procès non agentifs. Face au futur antérieur de (15), (16) semble étrange (mais nous ne disons pas "impossible"):

(15) Demain, il aura plu.

(16) ? Demain, il a plu.

Les restrictions sont peut-être liées à des facteurs plus larges: Desclés et Guentchéva (2003) considèrent notamment qu'il est incompatible avec des prédicats statiques comme *être heureux, chaud, froid, amoureux* ou *avoir chaud* et selon Vuillaume (2000) avec les verbes atéliques de manière générale. A nouveau, l'explication est pragmatique: de fait, de tels prédicats, puisqu'ils sont statifs, ne permettent guère l'inférence d'un état résultant, du simple fait qu'un état est en principe généré par un événement et non par un autre état. Or sans état résultant, point d'accompli, à moins d'inférer comme état résultant soit le contraire de l'état dénoté au PC, ce qui est tout de même assez courant, comme lorsque un énoncé comme *Pierre a été heureux* fait inférer *Pierre n'est pas heureux aujourd'hui*, soit un état résultant dont le prédicat statif est une sous-partie. Ainsi, de *avoir été heureux* peut-on tirer *être en paix* ou *tirer un bilan positif de sa vie*. Mais il s'agit là d'opérations de calcul probablement trop sophistiquées s'il s'agit de les rendre avec un PC futur. Ainsi (17) est-il difficile sinon impossible: il faudrait pour qu'il soit naturel, accéder facilement à une représentation très complexe voire rocambolesque, où, dans une forme de discours rapporté, on attend l'imminence d'un événement qui rende Pierre heureux au seuil de sa mort:

(17) \* Demain, Pierre a été heureux, il peut partir en paix.

Si quelque chose comme (17) est improbable en discours, la cause n'en est donc pas formelle mais bien pragmatique: ce n'est que le caractère très

improbable de telles intentions informatives qui donnent le sentiment à Desclés et Guentchéva que ces combinaisons sont formellement impossibles. En réalité la difficulté n'est pas sémantique mais bien pragmatique.

D'autres énoncés, comme (16) ou (18), semblent à première vue bizarres, alors que l'explication par transfert déictique vers un S' allocentrique au futur prédirait leur naturalité:

(18) ? Dans dix ou quinze ans, un tremblement de terre a eu lieu sur la grande faille de San Andreas.

(19) ? Dans dix jours, j'ai acheté des cigarettes.

Si (16) est atélisque, ce qui le rendrait en effet suspect dans de telles combinaisons aux yeux de Vuillaume (2000) et de Desclés & Guentchéva (2003), (18) est bien télisque (*avoir lieu* impose la télécité, en tout cas dans cette colocation, puisqu'il est difficile qu'un tremblement de terre ait lieu *pendant un quart d'heure*), et il va sans dire que (19) l'est aussi. L'explication est donc ailleurs – pour autant qu'elle soit la même pour les deux cas. Quant à l'agentivité, ce critère est douteux, puisque (19) est agentif.

Co Vet considère<sup>5</sup> que si le PC de l'accompli est une sorte de présent de l'accompli, alors il est naturel que le PC futur impose des conditions d'emploi semblables à celles du présent futur. Pour Vet (1994), qui suit en cela les observations de Dowty (1979, 156), il faudrait qu'il y ait une sorte de schéma ou de projet pour que le présent futur, et donc aussi le PC futur, soit utilisé (appelons ce schéma une "planification"). Ce pourrait donc être là l'explication à donner à (16), (18) et (19): l'effet de bizarrerie proviendrait du caractère étranger à toute planification humaine de la pluie ou d'un tremblement de terre, et à l'étrangeté de planifier un achat de cigarettes dans un terme de dix jours. Il faudrait donc, avec le PC futur, que le procès soit prévu comme entrant dans une chaîne participant d'un objectif à atteindre selon un schéma préconçu. Ainsi, dans des énoncés naturels comme "j'ai bientôt fini", la situation décrite dans le futur entre dans un schéma cognitif spécifique et prévisible. L'hypothèse de la planification aurait d'ailleurs l'avantage d'expliquer pourquoi les exemples de PC futurs les plus évidents sont formés avec des verbes aspectuels comme *finir* (mais nous verrons, en examinant cette hypothèse de plus près, que (16) et (18) sont en réalité possibles, bien que pragmatiquement difficiles).

---

<sup>5</sup> Communication personnelle.

Pourtant, il faut déjà noter que des énoncés comme *il pleut demain* semblent à première vue beaucoup plus naturels que *il a plu demain*. Les contraintes sont donc plus fortes avec le PC qu'avec le présent. La même remarque vaut d'ailleurs pour *dans dix jours j'achète un paquet de cigarettes*, qui semble beaucoup plus naturel que *dans dix jours j'ai acheté un paquet de cigarettes*. On peut supposer que l'énoncé au présent active en quelque sorte la représentation d'une planification, mais la même planification semble significativement plus difficile à instancier au PC.

Relevons également que même des énoncés qui seraient de très bons candidats à la "planification", et qui sont également téléiques, peuvent également être bizarres, comme (20):

(20) ? Demain, nous nous sommes rendus sur place comme prévu.

L'explication de cette étrangeté tient peut-être à ce que la planification est un critère plus subtil qu'il n'en a l'air. L'intuition suggère, en réalité, l'inférence de conséquences bel et bien *présentes* pour l'évocation interprétative des procès futurs au PC. En reprenant tous ces exemples, on peut observer qu'il est facile pour les cas (9) à (11) d'imaginer un contexte d'emploi où la pertinence *dans le présent* du fait futur est inférable. En (9) ou (10), il s'agit d'une bonne raison de patienter, par exemple: l'imminence du fait attendu rend son attente justifiée dans le présent; mais aussi, il faut le souligner, cette attente ne se justifie que parce qu'il y a effectivement une action ultérieure planifiée et prévue. En (11), que, selon mon expérience, les sujets parlants trouvent plus difficile, l'effet peut être celui de se rassurer sur le fait qu'on ne travaille pas en vain *dans le présent* et qu'il faut donc persévérer, en vue d'une action à mener à son terme (terminer sa thèse).

Je suggérerai que le PC futural présente un état futur, qui fait partie d'une suite attendue d'événements, et dont la réalisation dépend de la mise en place concrète, *dans le présent*, d'une planification d'actions (au sens le plus large de *conduite à tenir*) liée au procès concerné: attendre, persévérer... Le PC futural vise donc la pertinence dans le présent. En (12), la pertinence dans le présent résidera encore typiquement dans un effet favorisant la planification, à l'aide d'une inférence simple: si demain il est vrai que le couvreur a terminé, alors nous pourrons partir demain, et en conséquence, nous pouvons nous préparer (faire les bagages, ou même se préparer psychologiquement, etc.) dès maintenant en vue d'atteindre le but recherché. (13) est un énoncé où l'effet de pertinence dans le présent exige un contexte plus difficile d'accès, mais dès qu'il est produit explicitement, comme en (14), l'énoncé cesse d'être bizarre. La suppression nécessaire d'un détail narratif pour obtenir (14) à partir de (13) y est également pour quelque chose, puisque ce détail ne contribue pas à la mise en place dans le présent d'une attitude particulière causée par une perspective future (se

réjouir de la fin imminente d'une corvée). On remarque encore que la pertinence dans le présent est typiquement d'ordre psychologique: état mental (patience, être rassuré...) propice à l'adoption d'une conduite en vue de la réalisation d'une action future.

Que l'état résultant futur d'un procès passé, présent ou lui-même futur soit pertinent dans le présent relève du contenu implicite (l'*implicature* de la tradition (post-)gricéenne). Ainsi, dans *Le directeur est bientôt sorti de sa réunion*, la représentation future est explicitement produite par l'adverbe et le PC est accommodé par un S', situé "bientôt", où l'énoncé au PC est dicible littéralement, mais l'inférence *vous n'aurez pas longtemps à attendre* avec les conséquences qu'elle implique ne se trouve commandée par aucun élément en particulier dans la forme linguistique de l'énoncé. C'est un contenu implicite, et c'est bien par sa dérivation que le destinataire obtient finalement la pertinence de l'énoncé au PC. Si, hors contexte, *nous nous sommes rendus demain sur place comme prévu* ne semble rien pouvoir communiquer à propos de S, ce qui rend l'énoncé étrange, tout peut changer si des conditions appropriées sont réunies. Du moins telle est la prédiction que nous faisons: le PC futur invite un contenu pragmatique, implicite, relatif à une attitude à tenir à S, et, donc, si des prémisses contextuelles sont disponibles pour orienter vers une telle implicature, le PC futur sera possible. On peut en effet anticiper qu'un tel énoncé au PC peut parfaitement impliciter qu'il ne faut pas perdre courage et rester bien décidé à accomplir la tâche que nous nous sommes fixée, qui implique, pour des raisons contingentes, que nous nous rendions le lendemain au lieu concerné.

Des énoncés comportant un verbe aspectuel s'interprètent plus facilement comme entrant dans une planification, du simple fait que si j'évoque la terminaison de P, alors j'évoque implicitement P lui-même; un énoncé comme (21) est ainsi parfaitement naturel:

- (21) Demain, nous en avons fini avec cette sacrée communication.

#### L'étrangeté de (16) et (18)

- (16) (?) Demain, il a plu.  
 (18) (?) Dans dix ou quinze ans, un tremblement de terre a eu lieu sur la grande faille de San Andreas.

tiendrait alors à la difficulté logique d'envisager un ensemble suffisamment particulier d'hypothèses contextuelles pour qu'il soit adéquat pour un locuteur de produire ces énoncés avec l'objectif de signaler la pertinence dans le présent de conduites à tenir ou d'attitudes à adopter relativement à la réalisation du procès futur. Il vaut mieux à nouveau éviter de considérer ces exemples comme radicalement impossibles: tel agriculteur, en (16), qui a entendu les prévisions météorologiques peut en rassurer un autre à propos du lendemain et le décider à laisser son matériel d'arrosage: allez,

demain il a plu, tes salades sont sauvées. Pour que (18) soit imaginable, il faut un contexte curieux où la perspective du tremblement de terre suscite une attitude dans le présent; un tel contexte est difficile à imaginer, mais il ne peut être exclu. Quant à (19) (*?Dans dix jours j'ai acheté des cigarettes*), il peut s'imaginer dans la bouche d'un individu que la perspective de pouvoir acheter des cigarettes dans dix jours réjouit par avance et rassure, pour des raisons quelconques. A tout le moins, ces énoncés sont en fait possibles à la mesure de l'accessibilité d'un contexte qui permet l'inférence dans le présent d'une attitude à tenir en relation avec le procès futur, sans pour autant comporter de verbe aspectuel.

Il y a peut-être un élément supplémentaire qui mériterait qu'on y prête attention: une conséquence envisagée comme négative du procès au futur semble défavorisée par le PC. Ainsi, *Demain, il a passé l'arme à gauche* ne semble prononçable que par un locuteur qui trouvera une conséquence positive à la mort de l'individu, et apparaît comme une réplique typique de film où le tueur rassure le commanditaire du meurtre. De même, on imagine (18) prononcé par quelqu'un qui se réjouit de la disparition de la Californie mais plus difficilement par quelqu'un qui s'en inquiète. Ce point est certes très spéculatif, mais le fait de représenter allocentriquement le procès a, dans la plupart des exemples qui viennent à l'esprit, l'objectif de rassurer le destinataire à propos de l'imminence du procès et non de l'en inquiéter. De la sorte, le PC en usage futur pourrait présenter les faits futurs non seulement comme déjà réalisés à S' mais aussi comme étant désirables ou attendus, l'affirmation de la réalisation du procès à S' ayant alors une conséquence positive, au moins psychologique, à S: la justification d'une attente consentie, la jouissance, etc. La fin imminente de la réunion du président est désirable, la fin imminente du travail, l'achèvement de la thèse, exemples typiques, sont désirables. Cela n'est guère étonnant puisqu'il s'agit alors d'actions liées à une planification, laquelle ne peut être, précisément, que souhaitée ou, au moins, attendue. L'arrivée à bon port des passagers est également ce que souhaitent les voyageurs, même si la planification porte sur le repos bien mérité obtenu une fois que les voyageurs seront dans l'autobus. Une représentation allocentrique, où le résultat d'une planification possible est représenté comme réalisé, donne à se représenter la situation désirable ou attendue, ce résultat, comme réalisé. De la sorte, un effet cognitif particulièrement fort est obtenu avec ce moyen très économique qu'est l'usage interprétatif futur du PC: montrer toute la pertinence qu'il y a à mettre en place la chaîne d'actions, ou la conduite, qui mènera à un tel résultat.

#### 4. Conclusion

La discussion sur le PC futur, toutefois, n'est pas close. Ainsi les énoncés négatifs (*dans une heure le président n'est pas sorti de sa réunion*)

demandent une discussion (Vuillaume, 2000 les aborde brièvement). D'abord, les énoncés négatifs sont sémantiquement atéliques<sup>6</sup>, et devraient donc défavoriser le PC futural. Ils semblent en tout cas faire porter la négation non seulement sur le procès, sémantiquement, mais également sur les conséquences planificatrices qui en résulteraient. Il faut aussi observer que les verbes modaux en usage épistémique semblent également incompatibles avec le PC en usage futur (22), alors que les conditionnelles en *si* représentées au futur prennent volontiers le PC, comme en (23):

(22) \*Demain, Paul a dû aller à la piscine.

(23) Si tu as fini ton travail demain, tu pourras aller te promener.

Quelle que soit l'explication à donner à ces faits particuliers, le PC futural consiste en une transposition de l'interprétation de l'énoncé dans son entier à un S' allocentrique (correspondant à la deixis temporelle du locuteur transposée au point dénoté par l'adverbe futur) auquel l'état résultant du procès est considéré vrai, et donc l'énoncé dicible littéralement sans l'adverbe. L'adverbe donne donc le moment de la transposition déictique S', mais rien n'est modifié, hormis le changement de point d'origine, dans l'interprétation elle-même. Ce n'est que la transposition déictique qui fait comprendre l'usage métalinguistique ou métareprésentationnel. Cet usage interprétatif n'est donc pas commandé sémantiquement par le temps verbal mais par l'adverbe, le PC s'accommodant, tout simplement, de cette transposition déictique, qui converge avec les capacités représentationnelles activées par ce temps complexe qui mêle événement au passé et état résultant au présent, que ce présent soit en effet le présent déictique, nynegocentrique, ou ce présent projeté vers le futur, allocentrique.

Nous avons dit que le PC futural, puisqu'il procède d'une projection allocentrique, tombe – par définition – dans la catégorie des usages métareprésentationnels, ou *interprétatifs*, du langage. Pour Sperber & Wilson, ces usages sont 'interprétatifs' (au même titre d'ailleurs que l'ironie ou le style indirect libre) car ils représentent non pas un fait mais une représentation d'un fait. Le PC futural en effet, selon notre analyse, qui suit les traces de Sthioul (1998), communique une représentation allocentrique d'un fait futur; or comme le point d'origine de la représentation allocentrique est dans le futur, le fait n'est plus présenté comme passé

---

<sup>6</sup> Les phrases négatives répondent difficilement aux tests classiques de la télicité mais la littérature admet qu'elles dénotent des états, même si pragmatiquement elles peuvent être enrichies pour donner lieu à des représentations événementielles contradictoires avec l'état nié (cf. Saussure, 2000).

mais comme futur. Ce "fait" n'est pas le procès lui-même, mais son état résultant.

Dans Saussure (à paraître), nous discutons la question de savoir si l'usage interprétatif futur du PC est déclenché sémantiquement, auquel cas l'effet obtenu est prévu par la procédure encodée par le temps verbal (pour un récapitulatif des traditions qui considèrent que les temps verbaux sont procéduraux, cf. Saussure, 2003 et à paraître), ou pragmatiquement. Tous les éléments convergent pour permettre de penser que l'interprétation future du PC est purement pragmatique, comme c'est vraisemblablement le cas pour les présents futurs, au contraire des usages de l'imparfait impliquant une pensée représentée, qui, eux, ne procèdent pas d'un transfert déictique mais de l'échange du point de référence R contre un point de perception allocentrique (Saussure & Sthioul, 1999 et 2005). Le PC futur repose sur l'adverbe temporel qui force la transposition. De la sorte, cet emploi résulte d'un "enrichissement libre" suscité exclusivement par les attentes de pertinence d'un énoncé au passé de l'accompli sous la portée d'un adverbe futur lui-même rétif à toute accommodation pragmatique.

L'approche procédurale des temps verbaux (et de l'interprétation du langage naturel en général) a pour objectif de rendre compte de l'intrication des paramètres sémantiques et pragmatiques dans la construction par le destinataire d'une représentation censée être suffisamment ressemblante à celle qu'entretient le locuteur pour lui être attribuée. L'approche selon laquelle la sémantique et la pragmatique relèvent de traitements radicalement séparés et isolés peine à tenir devant la subtilité d'effets dus à des marqueurs grammaticaux qui suscitent des contextualisations bien spécifiques et qui déterminent des séquences d'opérations interprétatives précises. Vuillaume (2000) proposait un petit algorithme pour illustrer cette intrication de données; c'est la même idée qui prévaut dans les procédures proposées dans divers travaux de pragmatique procédurale.

## Bibliographie

- Apothéloz, D. (2009): La quasi-synonymie du passé composé et du passé surcomposé dit "régional". In: *Pratiques*, 141/142, 98-120.
- Berthonneau, A.-M. & Kleiber, G. (1993): Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique. In: *Langages*, 101, 55-73.
- Berthonneau, A.-M. & Kleiber, G. (2006): Sur l'imparfait contrefactuel. In: *Travaux de linguistique*, 53, 7-65.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1936): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris (D'Artrey), tome V.
- Desclés, J. P. & Guentchéva, Z. (2003): Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle? In: *Langue française*, 138, 48-60.

- Gosselin, L. (1996): Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect. Louvain-la-Neuve (Duculot).
- Gosselin, L. (2005): Temporalité et modalité. Bruxelles (De Boeck).
- Kamp, H. & Rohrer, C. (1983): Tense in Texts. In: R. Bauerle, C. Schwarze & A. von Stechow (eds.), *Meaning, Use, and Interpretation of Language*. Berlin / New York (De Gruyter), 250-269.
- Luscher, J.-M. & Sthioul, B. (1996): Emplois et interprétations du passé composé. In: *Cahiers de Linguistique Française*, 18, 187-217.
- Reichenbach, H. (1947): *Elements of Symbolic Logic*. New York (Free Press).
- Saussure, L. de (2000): *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*. Genève (Université de Genève). Thèse.
- Saussure, L. de (2003): Temps et pertinence. *Eléments de pragmatique cognitive du temps*. Bruxelles (De Boeck).
- Saussure, L. de (sous presse): Remarques sur les usages interprétatifs des temps verbaux. In: N. Flaux, D. Stosic & C. Vet (éds.), *Interpréter les temps verbaux*. Berne / New York (Lang).
- Saussure, L. de & Sthioul, B. (1999): L'Imparfait de rupture: point de vue (et images du monde). In: *Cahiers de Praxématique*, 32, 167-188.
- Saussure, L. de & Sthioul, B. (2005): Imparfait et enrichissement pragmatique. In: P. Larrivée & E. Labeau (éds.), *Nouveaux développements de l'imparfait*. Amsterdam (Rodopi), 103-120.
- Saussure, L. de & Sthioul, B. (2006): Passé surcomposé et enrichissement pragmatique. Présentation au 7<sup>ème</sup> colloque Chronos (Anvers, sept. 2006, à paraître), *Cahiers Chronos*.
- Saussure, L. de & Sthioul, B. (à paraître): An investigation of the double composed past in French. In: Binnick R. (ed.), *The Oxford Handbook of Tense and Aspect*. Oxford (Oxford University Press).
- Sthioul, B. (1998): Le passé composé: une approche instructionnelle. In: S. Vogeleer, A. Borillo, C. Vettters & M. Vuillaume (éds.), *Temps et discours*. Louvain-la-Neuve (Peeters), 79-94.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1995): *Relevance. Communication and Cognition*. Oxford (Blackwell), 2<sup>ème</sup> édition.
- Vet, C. (1992), Le passé composé, contextes d'emploi et interprétations. In: *Cahiers de praxématique*, 19, 37-59.
- Vet, C. (1994): Future Tense and Discourse Representation. In: C. Vet & C. Vettters (eds.), *Tense and Aspect in Discourse*. Berlin / New York (Mouton de Gruyter), 49-76.
- Vuillaume, M. (2000): Heureusement que Pierre n'est pas venu demain! In: *Cahiers Chronos*, 6, 107-116.
- Wilson, D. & Sperber, D. (1993): Pragmatique et temps. In: *Langages*, 112, 8-25.